

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 JUIN 2006**

**Délibération  
n° 2006.06.182**

**UIOM de La  
Couronne -  
réalisation des  
derniers travaux de  
mise en conformité  
- Lot n° 2  
"électricité et  
contrôle de  
commande" -  
Avenant n° 3**

**LE VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE SIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 juin 2006**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, Denis DOLIMONT, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean-Michel LAMOUREUX, Gérard MARQUET, François NEBOUT Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir :**

Bernard CHARRIER à André BONICHON, Bernard ALLIAT à Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE à Gilles VIGIER, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Jean-Yves DE PRAT à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à Martine FAURY, Jean MARDIKIAN à Philippe MOTTET, Alain PIAUD à Jean DUMERGUE, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Patrick RIFFAUD à François ELIE,

**Excusé(s) :**

Didier LOUIS,

**Excusé(s) représenté(s) :**

Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur SAUZE**

**UIOM DE LA COURONNE - REALISATION DES DERNIERS TRAVAUX DE MISE EN  
CONFORMITE - LOT N° 2 "ELECTRICITE ET CONTROLE DE COMMANDE" - AVENANT N° 3**

Par délibération n° 69 du 17 mars 2005, le conseil communautaire a autorisé le lancement de la procédure de marché négocié pour la réalisation des derniers travaux de mise en conformité de l'usine d'incinération des ordures ménagères à La Couronne – 3 lots.

Par marché du 8 août 2005, le lot n° 2 « Electricité et contrôle / commande », a été confié à la société SERICA Groupe Reyes Industries – quai Jean Jaurès – 07800 LA VOULTE, pour un montant de 593 830,00 € HT

Par délibérations n° 374 du 17 novembre 2005 et n° 25 du 02 février 2006, le conseil communautaire a approuvé respectivement, la passation d'un avenant n° 1 ayant pour objet la réalisation de travaux supplémentaires d'un montant total en plus value de 41 280 € HT, soit une augmentation de 6,65 % et un avenant n° 2 ayant pour objet la réalisation de travaux supplémentaires d'un montant total en plus value de 4 070,00 € HT, soit une augmentation de 7,64 % par rapport au montant initial du marché.

Considérant la nécessité de complément de fournitures suivantes, lié aux travaux supplémentaires :

Armoire « TGBT ».....	7 670,00 € HT
Armoire « TGBTD ».....	470,00 € HT
Armoire « automate four chaudière».....	680,00 € HT
Armoire « TBT four chaudière ».....	3 700,00 € HT
Matériel automate.....	14 590,00 € HT
Groupe électrogène.....	520,00 € HT
<b>MONTANT TOTAL.....</b>	<b>27 630,00 € HT</b>

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 18 mai 2006,

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 6 juin 2006,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n° 3 au lot n° 2 susvisé, ayant pour objet le complément de fournitures lié aux travaux supplémentaires d'un montant total en plus value de 27 630,00 € HT.

Le montant du marché passe de 593 830,00 € HT à 666 810,00 € HT, ce qui représente en tenant compte des avenants 1 et 2 précédemment conclus, une augmentation de 12,29 % par rapport au montant du marché initial.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal - articles 2313 - rubrique 812 – opération 9803.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b> <b>03 juillet 2006</b>	<b><u>Affiché le :</u></b> <b>04 juillet 2006</b>